



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain



Votre complémentaire santé

Janvier 2026

**La complémentaire santé
des boulangers pilotée par vos
partenaires sociaux et conforme
avec votre convention collective.**

L'essentiel des garanties

Vous bénéficiez d'un régime avec un haut
niveau de remboursement :



Consultation chez un spécialiste

adhérent au DPTM : 300 % de la base
de remboursement jusqu'à 75 € ;

Forfait maternité : 530 € par enfant
déclaré.



Achat d'équipements optique jusqu'à 800 € ;

Lentilles remboursées par la Sécurité
sociale : 100 % de la BR + crédit annuel
de 200 €.



Prothèses dentaires (couronne sur
dent ou sur implant) : jusqu'à 516 € ;
Implants dentaires et pilier : 1 500 €
par an limité à 3.



Prothèses auditives : 100 % de la Base
de remboursement + Crédit de 1 300 €
par oreille par période de 4 ans.

La garantie assistance

La garantie assistance de votre
complémentaire santé vous accompagne
avec une enveloppe de services de 400 €
maximum pour préserver votre tranquillité
et vous assurer un quotidien toujours
serein, lors d'événements de vie tels que le
voyage privé et professionnel, la maternité,
l'hospitalisation prévue, imprévue et
ambulatoire, la maladie redoutée, le décès.

Quels services à votre disposition ?

- Transport pour vos rendez-vous médicaux ;
- Livraison de médicaments à domicile ;
- Livraison des courses et des repas ;
- Aide-ménagère ;
- Garde d'enfants à domicile ;
- Conduite d'enfants à l'école ou aux
activités extra-scolaires (en présence
d'un adulte).

Le fonds d'action sociale

En cas de difficultés financières liées à des
problématiques de santé (hospitalisation,
dépassement d'honoraire...), vous pouvez
être accompagné par le fonds d'action
sociale dédié à votre profession.
Pour formuler votre demande, vous devez
compléter et nous retourner le formulaire
de demande d'intervention sociale.

Retrouvez le tableau des garanties sur
[https://www.ag2rlamondiale.fr/
conventions-collectives-nationales/
ccn-boulangerie-artisanale/offre-
la-mutuelle-sante-dediee-a-la-ccn-
boulangerie-artisanale](https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-boulangerie-artisanale/offre-la-mutuelle-sante-dediee-a-la-ccn-boulangerie-artisanale)

Retrouvez les documents sur
[www.ag2rlamondiale.fr/ccn/boulangerie-
patisserie-artisanales](http://www.ag2rlamondiale.fr/ccn/boulangerie-patisserie-artisanales)

Les actions de prévention

Les représentants développent une politique de prévention ambitieuse dans le cadre de votre complémentaire santé. Pour mieux vous protéger au quotidien, des actions de prévention sont menées depuis plusieurs années sur différentes pathologies.

Le programme 2025/2026 :

- Accompagnement dans la gestion des allergies respiratoires : programme Care
- Prévention bucco-dentaire dans les CFA
- Prévention de l'allergie à la farine dans les CFA
- Prévention des troubles veineux

Nouvelles campagnes lancées en 2025 :

- Prévention des troubles du sommeil
- Prévention des risques psychosociaux

BOULANGERZ, l'application prévention des artisans boulangers-pâtisseries

Téléchargeable depuis l'App Store et Google Play.

Renseignez votre code personnel reçu par courrier ou par email.



<https://www.ag2ramondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-boulangerie-artisanale/conseil-actions-de-prevention-menees-avec-la-ccn-boulangerie-artisanale>

Vos cotisations salariés pour l'année 2026

- 1,60 % du PMSS⁽¹⁾ par mois soit 64,08 € pour le régime général,
- 1,15 % du PMSS⁽¹⁾ par mois soit 46,06 € pour le régime Alsace Moselle.

(1) PMSS : plafond mensuel de la Sécurité sociale 4 005 € au 01/01/2026.

Vous avez la possibilité de souscrire des options facultatives pour améliorer le niveau de remboursements :

- Option 1 : 10 € par mois
- Option 2 : 20 € par mois

Anciens salariés

Lorsque vous quittez votre emploi après 5 ans d'affiliation au régime frais de santé de la boulangerie artisanale, que vous êtes bénéficiaire soit :

- d'une rente d'incapacité ou d'invalidité,
- d'une pension de retraite,
- sans emploi et bénéficiaire d'une allocation chômage, vous pouvez bénéficier du régime des anciens salariés avec le même niveau des garanties que les salariés à un tarif avantageux.

Retrouvez la fiche tarifaire sur le site :

www.ag2ramondiale.fr/ccn/boulangerie-patisserie-artisanales

La téléconsultation médicale

- Un médecin généraliste, disponible en moins de 30 minutes ou sur rendez-vous au :

(+ 33)14185 82 84

(prix d'un appel local)

service disponible 24h/24, 7j/7 ;

- Prescription d'ordonnance, le cas échéant ;
- Accessible depuis la France et l'étranger ;
- Respect du secret médical et de la confidentialité des données personnelles.

Les réseaux partenaires Itelis

Des soins de qualité au meilleur prix

Grâce à nos nombreux partenaires, c'est tout un réseau de professionnels de santé qui permet de bénéficier de multiples avantages et de services préférentiels. C'est aussi l'assurance d'avoir une prise en charge de qualité, quels que soient le besoin et la garantie.

La géolocalisation des professionnels de santé pratiquant le tiers payant et les opticiens et audioprothésistes proposant les avantages ITELIS

Pour l'utiliser, il vous suffit de vous inscrire aux services en ligne, c'est gratuit et sans aucune obligation :
<https://inscription.ag2ramondiale.fr/connexion/>

Vos services

Les services inclus dans votre offre santé

Le Tiers-payant

La carte de tiers payant permet d'être dispensé d'avance de frais chez plus de 200 000 professionnels de santé. Grâce à cette dispense d'avance de frais, vous ne réglez que votre éventuel reste à charge. Pour en bénéficier, il vous suffit de présenter votre carte de tiers payant avec votre carte vitale pour ne pas avancer vos dépenses de santé.

Le tiers payant concerne les actes suivants :

- Hospitalisation (hors soins externes), frais de séjour, honoraires, chambre particulière, forfait hospitalier ;
- Soins de ville et soins externes, actes médicaux, radiologie, auxiliaires médicaux, analyses, frais de transport ;
- Pharmacie.



Votre espace client



Les services en 1 clic

Gagnez du temps et profitez au mieux de votre complémentaire santé grâce à votre espace client 100 % sécurisé.

- Envoyer vos demandes de remboursement ;
- Consulter vos remboursements ;
- Être informé par mail des remboursements effectués ;
- Demander la réédition de votre carte de tiers payant ;
- Retrouver les professionnels de santé conventionnés proches de chez vous ;
- Consulter le descriptif de vos garanties.

Comment accéder à mon espace client ?

Pour vous inscrire sur votre espace client et profiter de tous les services offerts :

- Connectez vous sur www.ag2ramondiale.fr
- Cliquez sur votre espace client et remplissez le formulaire ;
- Vous recevrez vos codes d'accès par courrier ou par mail (si vous avez indiqué la référence figurant sur votre décompte santé).



Votre application Côté santé

Pour suivre rapidement vos dépenses de santé, AG2R LA MONDIALE lance l'application Côté santé. Elle regroupe au même endroit toutes les informations liées à la santé.

Pour utiliser cette application, il suffit de la télécharger dès aujourd'hui sur l'App Store et sur Google Play. Saisissez ensuite l'identifiant et le mode de passe utilisés pour vous connecter aux espaces clients d'AG2R LA MONDIALE. Vous pouvez suivre immédiatement vos remboursements santé.

Vos contacts

Vous accueillir et vous faciliter l'accès à nos services.

Une démarche à effectuer ?

Une question concernant votre dossier ?

Nos conseillers sont à votre écoute.

Retrouvez toutes les informations concernant votre régime frais de soins de santé sur :

<https://www.ag2ramondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-boulangerie-artisanale>



Par courrier :

Toute correspondance doit être envoyée à votre Centre de gestion AG2R LA MONDIALE. L'adresse figure sur votre carte de tiers payant.

Par téléphone :

Pour toute question relative à votre contrat santé, veuillez composer le :

0 969 322 000

Par Internet :

www.ag2ramondiale.fr

Document non contractuel.

AG2R Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale - Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R
Siège social : 14-16, boulevard Malesherbes
75008 PARIS - SIREN 333 232 270.

